

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ASA - CANAL DE CARPENTRAS (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20009974500016

POSTE COMPTABLE : SGC DE MONTEUX

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : CANAL - ALAIN GUILLAUME (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

CANAL DE CARPENTRAS - CANAL - ALAIN GUILLAUME - CA - 2022

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	64
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	65
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	66
C1.2 - Actions de formation des élus	69
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	70
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	71
C3.2 - Liste des établissements publics créés	72
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	73
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	74
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	75
C3.6 - Identification des flux croisés	77
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	78
D2 - Arrêté et signatures	79

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics, il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

CANAL DE CARPENTRAS - CANAL - ALAIN GUILLAUME - CA - 2022

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 970 437,23	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	442 533,34	48 019,03	384 150,57	10 363,74
204	Subventions d'équipement versées	6 000,00	5 509,30	0,00	490,70
21	Immobilisations corporelles	102 000,00	37 831,92	0,00	64 168,08
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 605 186,95	2 155 194,08	3 970 437,23	479 555,64
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	7 155 720,29	2 246 554,33	4 354 587,80	554 578,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	295 000,00	289 887,43	0,00	5 112,57
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	295 000,00	289 887,43	0,00	5 112,57
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 450 720,29	2 536 441,76	4 354 587,80	559 690,73
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	284 597,61	275 597,61		9 000,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	284 597,61	275 597,61		9 000,00
	TOTAL	7 735 317,90	2 812 039,37	4 354 587,80	568 690,73
	Pour information	(2) 4 490 623,33			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	8 662 547,84	1 428 835,02	7 200 504,07	33 208,75
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 513 833,97	250 000,00	2 263 833,97	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	11 176 381,81	1 678 835,02	9 464 338,04	33 208,75
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	374 961,81	374 961,81	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	374 961,81	374 961,81	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	11 551 343,62	2 053 796,83	9 464 338,04	33 208,75
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	151 796,66			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	522 800,95	475 031,34		47 769,61
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	674 597,61	475 031,34		199 566,27
	TOTAL	12 225 941,23	2 528 828,17	9 464 338,04	232 775,02

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 679 724,51		2 679 724,51
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 727 217,19		1 727 217,19
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	106 795,76		106 795,76
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	42 113,21	0,00	42 113,21
67	Charges exceptionnelles	22 159,81	50 705,39	72 865,20
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	424 325,95	424 325,95
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		4 578 010,48	475 031,34	5 053 041,82
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	275 597,61	275 597,61
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	289 887,43	0,00	289 887,43
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	48 019,03	0,00	48 019,03
204	Subventions d'équipement versées	5 509,30	0,00	5 509,30
21	Immobilisations corporelles (6)	37 831,92	0,00	37 831,92
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 155 194,08	0,00	2 155 194,08
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		2 536 441,76	275 597,61	2 812 039,37
Pour information				4 490 623,33
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				4 490 623,33

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

CANAL DE CARPENTRAS - CANAL - ALAIN GUILLAUME - CA - 2022

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	6 981 721,68	2 679 724,51	0,00	0,00	4 301 997,17
6061	Fournitures non stockables	2 150 000,00	935 474,88	0,00	0,00	1 214 525,12
60621	Combustibles	20 000,00	4 398,25	0,00	0,00	15 601,75
60622	Carburants	115 000,00	53 616,68	0,00	0,00	61 383,32
60628	Autres fournitures non stockées	16 000,00	2 951,22	0,00	0,00	13 048,78
60631	Fournitures d'entretien	39 000,00	10 781,46	0,00	0,00	28 218,54
60632	Fournitures de petit équipement	70 000,00	3 583,65	0,00	0,00	66 416,35
60636	Vêtements de travail	19 000,00	7 679,56	0,00	0,00	11 320,44
6064	Fournitures administratives	16 000,00	9 391,59	0,00	0,00	6 608,41
6068	Autres matières et fournitures	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
6071	Compteurs	190 000,00	71 692,16	0,00	0,00	118 307,84
6078	Autres marchandises	300 000,00	117 896,88	0,00	0,00	182 103,12
611	Contrats de prestations de services	30 000,00	1 474,47	0,00	0,00	28 525,53
612	Redevances de crédit-bail	30 000,00	9 509,04	0,00	0,00	20 490,96
613	Locations	64 000,00	20 211,20	0,00	0,00	43 788,80
61521	Entretien terrains	240 000,00	102 064,43	0,00	0,00	137 935,57
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	185 000,00	21 401,82	0,00	0,00	163 598,18
615232	Entretien, réparations réseaux	1 670 000,00	547 114,29	0,00	0,00	1 122 885,71
61551	Entretien matériel roulant	100 000,00	50 320,22	0,00	0,00	49 679,78
61558	Entretien autres biens mobiliers	550 000,00	98 250,61	0,00	0,00	451 749,39
6156	Maintenance	50 000,00	13 542,82	0,00	0,00	36 457,18
6168	Autres primes d'assurance	64 000,00	45 417,97	0,00	0,00	18 582,03
617	Etudes et recherches	30 000,00	3 770,00	0,00	0,00	26 230,00
618	Divers	87 000,00	41 041,24	0,00	0,00	45 958,76
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	75 000,00	30 623,00	0,00	0,00	44 377,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	25 000,00	3 355,52	0,00	0,00	21 644,48
625	Déplacements, missions et réceptions	105 000,00	57 088,95	0,00	0,00	47 911,05
626	Frais postaux et frais télécommunicat°	160 000,00	108 698,06	0,00	0,00	51 301,94
627	Services bancaires et assimilés	6 000,00	291,85	0,00	0,00	5 708,15
6283	Frais de nettoyage des locaux	20 000,00	10 038,00	0,00	0,00	9 962,00
6288	Autres services extérieurs	3 721,68	0,00	0,00	0,00	3 721,68
635	Autres impôts, taxes (Admin impôts)	85 000,00	32 169,86	0,00	0,00	52 830,14
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	460 000,00	265 874,83	0,00	0,00	194 125,17
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 977 000,00	1 727 217,19	0,00	0,00	3 249 782,81
6413	Personnel non titulaire	3 647 000,00	1 171 460,91	0,00	0,00	2 475 539,09
6415	Indemnité inflation	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	1 250 000,00	527 206,17	0,00	0,00	722 793,83
6480	Autres charges de personnel	77 000,00	25 550,11	0,00	0,00	51 449,89
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	220 440,68	106 795,76	0,00	0,00	113 644,92
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	5 000,00	1 709,35	0,00	0,00	3 290,65
6518	Autres	4 000,00	13 400,00	0,00	0,00	-9 400,00
6531	Indemnités	70 000,00	29 293,44	0,00	0,00	40 706,56
6541	Créances admises en non-valeur	61 000,00	35 909,58	0,00	0,00	25 090,42
6542	Créances éteintes	70 000,00	16 342,06	0,00	0,00	53 657,94
6558	Autres contributions obligatoires	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	9 140,00	9 140,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	300,68	1,33	0,00	0,00	299,35
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		12 179 162,36	4 513 737,46	0,00	0,00	7 665 424,90
66	Charges financières (b)	54 000,00	42 113,21	0,00	0,00	11 886,79
66111	Intérêts réglés à l'échéance	51 000,00	41 513,21	0,00	0,00	9 486,79
6688	Autres	3 000,00	600,00	0,00	0,00	2 400,00
67	Charges exceptionnelles (c)	107 460,00	22 159,81	0,00	0,00	85 300,19
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	11 000,00	250,00	0,00	0,00	10 750,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	1 500,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	94 960,00	20 409,81	0,00	0,00	74 550,19
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		12 340 622,36	4 578 010,48	0,00	0,00	7 762 611,88
023	Virement à la section d'investissement	151 796,66	0,00			151 796,66

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	42 000,00	67 324,40	0,00	0,00	-25 324,40
6419	Remboursements rémunérations personnel	40 000,00	50 693,85	0,00	0,00	-10 693,85
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	2 000,00	16 630,55	0,00	0,00	-14 630,55
70	Produits services, domaine et ventes div	4 114 450,68	4 689 401,28	0,00	0,00	-574 950,60
70388	Autres redevances et recettes diverses	25 000,00	30 367,90	0,00	0,00	-5 367,90
704	Travaux	270 000,00	307 813,86	0,00	0,00	-37 813,86
70685	Redevances syndicales (ASP)	3 776 450,68	4 258 200,35	0,00	0,00	-481 749,67
7087	Remboursement de frais	40 000,00	90 844,02	0,00	0,00	-50 844,02
7088	Produits activités annexes (abonnements)	3 000,00	2 175,15	0,00	0,00	824,85
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	360 000,00	368 109,67	0,00	0,00	-8 109,67
7478	Participat° Autres organismes	230 000,00	214 810,91	0,00	0,00	15 189,09
7488	Autres attributions et participations	130 000,00	153 298,76	0,00	0,00	-23 298,76
75	Autres produits de gestion courante	15 500,00	17 683,75	0,00	0,00	-2 183,75
752	Revenus des immeubles	15 000,00	17 679,70	0,00	0,00	-2 679,70
7588	Autres produits div. de gestion courante	500,00	4,05	0,00	0,00	495,95
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		4 531 950,68	5 142 519,10	0,00	0,00	-610 568,42
76	Produits financiers (b)	0,00	331,88	0,00	0,00	-331,88
7688	Autres	0,00	331,88	0,00	0,00	-331,88
77	Produits exceptionnels (c)	186 500,00	234 710,01	0,00	0,00	-48 210,01
7718	Autres produits except. opérat° gestion	1 000,00	305,92	0,00	0,00	694,08
7752	Produits cessions immobilisations (ASA)	182 500,00	182 375,00	0,00	0,00	125,00
7788	Produits exceptionnels divers	3 000,00	52 029,09	0,00	0,00	-49 029,09
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		4 718 450,68	5 377 560,99	0,00	0,00	-659 110,31
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	284 597,61	275 597,61			9 000,00
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	9 000,00	0,00			9 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	275 597,61	275 597,61			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		284 597,61	275 597,61			9 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		5 003 048,29	5 653 158,60	0,00	0,00	-650 110,31
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		8 012 171,68				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	8 662 547,84	1 428 835,02	7 200 504,07	33 208,75
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	8 662 547,84	1 428 835,02	7 200 504,07	33 208,75
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	2 513 833,97	250 000,00	2 263 833,97	0,00
1641	Emprunts en euros	2 513 833,97	250 000,00	2 263 833,97	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		11 176 381,81	1 678 835,02	9 464 338,04	33 208,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	374 961,81	374 961,81	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	374 961,81	374 961,81	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		374 961,81	374 961,81	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		11 551 343,62	2 053 796,83	9 464 338,04	33 208,75
021	Virement de la section de fonctionnement	151 796,66			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	522 800,95	475 031,34		47 769,61
203	Frais d'études, recherche, développement	9 000,00	0,00		9 000,00
2131	Bâtiments publics	76 225,00	50 464,44		25 760,56
2182	Matériel de transport	13 250,00	240,95		13 009,05
2803	Frais d'études, recherche et développ.	13 280,74	13 280,74		0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	359 135,95	359 135,95		0,00
28182	Matériel de transport	10 867,89	10 867,89		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	5 253,33	5 253,33		0,00
28188	Autres immo. corporelles	35 788,04	35 788,04		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		674 597,61	475 031,34		199 566,27
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		674 597,61	475 031,34		199 566,27
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		12 225 941,23	2 528 828,17	9 464 338,04	232 775,02
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 179 990,00								
1641 Emprunts en euros (total)					2 179 990,00								
1161170	CREDIT AGRICOLE	03/03/2017		15/06/2017	84 000,00	C		0,740	0,740	T	X	N	A-1
1161173	CREDIT AGRICOLE	01/03/2017		15/06/2017	118 000,00	C		1,150	1,150	T	X	N	A-1
17211_001/40025395A	SOCIETE GENERALE	17/10/2007		17/01/2008	368 790,00	F		4,830	4,830	T	X	N	A-1
17571_001/40025395A	SOCIETE GENERALE	10/11/2008		07/02/2009	179 000,00	F		5,280	5,280	T	X	N	A-1
17577_001/40025395A	SOCIETE GENERALE	10/11/2008		07/02/2009	154 000,00	F		5,330	5,330	T	X	N	A-1
18334_001/40025395A	SOCIETE GENERALE	09/11/2010		28/02/2011	134 200,00	F		3,710	3,710	T	X	N	A-1
673724	CREDIT AGRICOLE	08/02/2016		15/05/2016	190 000,00	C		2,230	2,230	T	X	N	A-1
A2914039	CAISSE D EPARGNE P A C	14/02/2014		14/05/2014	166 000,00	F		4,150	4,150	T	X	N	A-1
A291403B	CAISSE D EPARGNE P A C	14/02/2014		14/05/2014	122 000,00	F		4,150	4,150	T	X	N	A-1
C2X7A3018PR	CREDIT AGRICOLE	26/01/2012		26/04/2012	240 000,00	F		5,860	5,860	T	X	N	A-1
N° A290889B	CAISSE D EPARGNE P A C	18/12/2009		25/06/2010	152 000,00	C		3,910	3,910	T	X	N	A-1
N° AB056770	CAISSE D EPARGNE P A C	11/02/2005		25/06/2005	272 000,00	F		3,880	3,880	T	X	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
					Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		602 590,73				162 720,75	26 971,70	0,00	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		602 590,73				162 720,75	26 971,70	0,00	0,00	
1161170	N	0,00	A-1	15 320,60	1,00	C		12 154,93	169,64	0,00	0,00	
1161173	N	0,00	A-1	51 810,01	4,00	C		11 827,49	680,94	0,00	0,00	
17211.001/40025395A	N	0,00	A-1	6 045,60	0,00	F		24 182,96	1 006,82	0,00	0,00	
17571.001/40025395A	N	0,00	A-1	16 795,50	1,00	F		15 937,19	1 415,25	0,00	0,00	
17577.001/40025395A	N	0,00	A-1	64 175,31	6,00	F		8 851,48	3 716,68	0,00	0,00	
18334.001/40025395A	N	0,00	A-1	33 092,13	3,00	F		10 241,04	1 465,84	0,00	0,00	
673724	N	0,00	A-1	112 281,70	8,00	C		12 262,73	2 675,27	0,00	0,00	
A2914039	N	0,00	A-1	81 776,46	6,00	F		11 235,13	3 686,62	0,00	0,00	
A291403B	N	0,00	A-1	60 100,77	6,00	F		8 257,15	2 709,45	0,00	0,00	
C2X7A3018PR	N	0,00	A-1	90 306,99	4,00	F		18 195,63	5 963,25	0,00	0,00	
N° A2909898	N	0,00	A-1	28 817,64	2,00	C		12 019,86	1 421,94	0,00	0,00	
N° AB056770	N	0,00	A-1	42 068,02	2,00	F		17 555,16	2 060,00	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture					Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turndel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

IV
A2.6

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES		IV			
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE					
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME					
A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)		A2.8			
REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Intérêts (3)	Dont Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0,00 €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5	
L	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ETUDES	5	
L	SECURISATION DE L OUVRAGE	80	
L	TRAVAUX	50	
L	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		576 122,61	III 424 325,95
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		576 122,61	424 325,95
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2803	Frais d'études, recherche et développ.	13 280,74	13 280,74
281531	Réseaux d'adduction d'eau	359 135,95	359 135,95
28182	Matériel de transport	10 867,89	10 867,89
28183	Matériel de bureau et informatique	5 253,33	5 253,33
28188	Autres immo. corporelles	35 788,04	35 788,04
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	151 796,66	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	424 325,95	9 464 338,04	0,00	374 961,81	10 263 625,80

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	9 410 696,17
Ressources propres disponibles	IV	10 263 625,80
Solde	V = IV – II (3)	852 929,63

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des dépenses réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des recettes réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
	LES GARRIGUES LORJOL	50 464,44	0	0,00	0,00	175 000,00	175 000,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		50 464,44					175 000,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	13 389 732,67
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

CANAL DE CARPENTRAS - CANAL - ALAIN GUILLAUME - CA - 2022

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recruté à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	12 225 941,23	7 302 662,70	4 354 587,80	568 690,73
RECETTES	12 225 941,23	2 528 828,17	9 464 338,04	232 775,02
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	13 015 219,97	5 053 041,82	0,00	7 962 178,15
RECETTES	13 015 219,97	13 665 330,28	0,00	-650 110,31

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	12 225 941,23	7 302 662,70	4 354 587,80	568 690,73
RECETTES	12 225 941,23	2 528 828,17	9 464 338,04	232 775,02
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	13 015 219,97	5 053 041,82	0,00	7 962 178,15
RECETTES	13 015 219,97	13 665 330,28	0,00	-650 110,31
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	25 241 161,20	12 355 704,52	4 354 587,80	8 530 868,88
TOTAL GENERAL DES RECETTES	25 241 161,20	16 194 158,45	9 464 338,04	-417 335,29

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES**1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 15/03/2023

Présenté par (1) Le Président.
A , le 15/03/2023
Le Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
A Carpentras, le 15/03/2023
Les membres de l'assemblée délibérante (2).

Carpentras, le 15 Mars 2023
l'Administrateur Provisoire

A. GUILLAUME
CANAL DE CARPENTRAS
232 Av Frédéric Mistral
84200 CARPENTRAS
Tél. : 04 90 63 10 73
Fax : 04 90 60 69 49

contact@canaldecarpentras.com

GUILLAUME ALAIN	
REY HUBERT	
ALAMERCERY MICHEL	
BEZERT GABY	
BON ALAIN	
CAIZERGUE ANNIE	
COURBET PIERRE	
DANY JEAN CLAUDE	
ETCHEBERRY PHILIPPE	
GONTIER PIERRE	
GRANGER PASCAL	
LEYDIER DANIEL	
MAZOYER SEBASTIEN	
ROUX ANDRE	
SALVADORI JEAN MARIE	
TRAMIER BRIGITTE	
VATON BERNARD	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 15/03/2023, et de la publication le 15/03/2023

A, le 15/03/2023

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme,

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Syndical



ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE
DU CANAL DE CARPENTRAS
232, avenue Frédéric Mistral
84200 CARPENTRAS

Arrêté de l'administrateur provisoire

OBJET : Compte Administratif 2022

Vu le compte de gestion 2022 dressé par le Service de Gestion Comptable de Monteux,
L'administrateur provisoire indique que les résultats du compte administratif peuvent se
résumer de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	5 053 041,82
RECETTES	5 653 158,60
EXCEDENT : Exercice 2022	600 116,78
RESULTAT REPORTE : EXCEDENT	8 012 171,68
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE	8 612 288,46

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	2 812 039,37
RECETTES	2 528 828,17
DEFICIT : Exercice 2022	283 211,20
RESULTAT REPORTE : DEFICIT	4 490 623,33
DEFICIT GLOBAL DE CLOTURE	4 773 834,53

RESTES A REALISER : INVESTISSEMENT

DEPENSES	4 354 587,80
RECETTES	9 464 338,04
EXCEDENT SUR RAR	5 109 750,24

AFFECTATION DES RESULTATS

EXCEDENT GLOBAL DE FONCTIONNEMENT	8 612 288,46
Besoin de financement de la section d'investissement :	
- Déficit de clôture	4 773 834,53
- Excédent sur restes à réaliser	5 109 750,24
Excédent total d'investissement	<u>335 915,71</u>
Pas de réserves au COMPTE 1068	
Excédent d'Investissement	335 915,71
REPORT DE FONCTIONNEMENT	8 612 288,46

L'administrateur provisoire valide le compte administratif 2022

Carpentras, le 15 mars 2023

L'administrateur Provisoire


A. GUILLAUME



ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE
DU CANAL DE CARPENTRAS
232, avenue Frédéric Mistral
84200 CARPENTRAS

Arrêté de l'administrateur provisoire

OBJET : Affectation des résultats 2022

L'administrateur provisoire indique que les résultats du compte administratif 2022 font apparaître un excédent de fonctionnement de 8 612 288,46 € et un déficit d'investissement de 4 773 834,53 €.

L'administrateur provisoire constate que compte tenu des restes à réaliser, pour lesquels il est constaté un excédent de 5 109 750,24 € il ne sera pas nécessaire de procéder à une affectation des résultats à l'imputation 1068, le détail est le suivant :

- Déficit d'investissement de clôture : 4 773 834,53 €
- Restes à réaliser Dépenses : 4 354 587,80
- Restes à réaliser Recettes : 9 464 338,04
- Excédent sur les restes à réaliser : 5 109 750,24 €

Excédent total d'investissement : 335 915,71 €

Le report de fonctionnement s'élève donc à 8 612 288,46 €

Carpentras, le 15 mars 2023

L'administrateur Provisoire


A. GUILLAUME